

# 25 ans d'engagement pour les animaux d'expérience: Fondation Recherches 3R

Regula Kennel, Communication OVF, et  
Ingrid Kohler, Soutien à l'application de la législation,  
Protection des animaux OVF

---

**Le grand besoin de la population suisse d'épargner la souffrance aux animaux et le discours politique sur l'expérimentation animale ont conduit à fonder en 1987 la Fondation Recherches 3R, une œuvre commune des milieux de la politique, des autorités, de l'économie et de la protection des animaux. Les trois R signifient «*replacement*», «*refinement*» et «*reduction*» (remplacement, amélioration et réduction de l'expérimentation animale).**

Les expériences sur animaux ne sont autorisées que si les requérants garantissent qu'ils éviteront ou réduiront autant que possible la souffrance des animaux, sur la base des principes 3R inscrits dans la législation.

Les principes 3R, «*replacement*», «*refinement*» et «*reduction*», ont permis de réaliser des améliorations substantielles pour les animaux d'expérience. Les chercheurs assument leur responsabilité vis-à-vis de ces animaux en les traitant avec ménagement. En 1983, 2 millions d'animaux ont été utilisés pour l'expérimentation. Grâce à deux des principes 3R, *replacement* et *reduction*, ce nombre a été réduit à 761 675 animaux en 2010. Le troisième principe 3R, *refinement*, est appliqué à chaque animal d'expérience. Les expériences sur animaux sont aujourd'hui mieux planifiées, mises en œuvre et évaluées, de sorte que la souffrance de chaque animal est abrégée et réduite dans toute la mesure du possible. L'application systématique des principes 3R permet en outre d'obtenir des résultats plus concluants.

L'OVF a le mandat légal de promouvoir la recherche visant à protéger les animaux d'expérience. Cette promotion comprend des moyens financiers et un soutien technique passant par la représentation au sein du Conseil de fondation et du Comité d'experts de la Fondation Recherches 3R.

La Fondation Recherches 3R fête en 2012 son 25<sup>e</sup> anniversaire. Elle incarne une collaboration constructive de tous les acteurs concernés. À l'avenir, la continuation inlassable de cette collaboration permettra de réaliser d'autres améliorations substantielles pour les animaux d'expérience. Les partenaires et participants s'en portent garants, comme le mettent en évidence les interviews ci-après.

#### A propos de la personne:

**Christine Egerszegi-Obrist est présidente de la Fondation 3R et conseillère aux États du canton d'Argovie.**

#### OVF: Quel est le rôle du principe 3R du point de vue politique?

Christine Egerszegi-Obrist: Les expériences sur animaux sont-elles nécessaires? Si oui, quels sont le type et le nombre d'expériences indispensables? Ces questions ont été récurrentes à l'ordre du jour politique au cours des dernières décennies. À cet égard, nous avons eu la sagesse d'adopter la voie moyenne: une interdiction pure et simple des expériences sur animaux dans la Constitution a été clairement rejetée, mais l'inscription de la dignité et de la protection de l'animal a été tout aussi clairement approuvée. Le monde politique a ainsi montré qu'il prend au sérieux les deux dimensions.

#### OVF: Comment caractérisez-vous le mandat de la Fondation 3R?

Christine Egerszegi-Obrist: Par des contributions de promotion ciblées visant à améliorer, réduire et remplacer l'expérimentation animale, la Fondation s'engage pour les animaux d'expérience sans pour autant bannir de notre pays la recherche menée par les universités ou par l'industrie pharmaceutique. La participation de tous les milieux intéressés et concernés en est la base. L'administration, les organisations de protection des animaux, l'industrie pharmaceutique pratiquant la recherche et le monde politique sont représentés au sein du Conseil de fondation, qui a pour tâche de promouvoir des projets de recherche 3R proposés par le Comité d'experts. Les membres du Conseil de fondation représentent certes diverses opinions, mais ils sont tous d'accord sur un point dans le domaine de la promotion de la recherche relative à la protection des animaux: la recherche allant dans la direction des méthodes 3R est essentielle pour améliorer la situation des animaux d'expérience.

#### A propos de la personne:

**Hanno Würbel est professeur de protection des animaux à l'Institut en santé publique vétérinaire (Veterinary Public Health Institute) de l'Université de Berne.**

#### OVF: Comment concilier le principe 3R avec le gain de connaissances scientifiques?

Hanno Würbel: Les 3R sont utiles non seulement à la protection des animaux, mais aussi à la qualité scientifique de l'expérimentation animale. Douleurs, stress, troubles du comportement et autres atteintes au bien-être des animaux peuvent mettre en cause gravement la fiabilité des expériences sur animaux. Au titre de la protection de la dignité des animaux, notre société exige que l'on respecte aussi le bien-être des animaux d'expérience indépendamment du gain des connaissances. Il est donc prioritaire de remplir certaines normes en matière de protection. Tout ce qui est possible ou utile n'est pas pour autant éthique.

#### OVF: Que signifient les 3R pour les animaux?

##### Ou: Quels effets les animaux sentent-ils grâce au principe 3R?

Hanno Würbel: Les animaux sentent en premier lieu les effets du *refinement* (amélioration), qui doit aussi porter sur l'élevage, les conditions de détention, le travail quotidien avec les animaux et l'utilisation des animaux après l'achèvement des expériences. Il existe encore un très grand potentiel dans ce domaine. Un *refinement* efficace présuppose toutefois des bases scientifiques nécessitant une recherche spécifique.

**A propos de la personne:**  
Marcel Gyger est président  
de la Société suisse pour l'étude  
des animaux d'expérience.

**OVF: Quelle est la contribution de l'étude  
des animaux d'expérience au principe 3R?**

Marcel Gyger: Depuis 25 ans, l'étude des animaux d'expérience est dédiée aux possibilités d'amélioration pour ces animaux. Sa plus grande contribution porte sur le *refinement* (amélioration). Une connaissance bien fondée des multiples besoins des animaux d'expérience nous a permis d'améliorer leur situation, leur qualité de vie et leur bien-être. Par exemple, une nouvelle obligation exige que les souris disposent d'un nid dans leur cage. Des expérimentateurs et responsables d'expériences compétents peuvent contribuer à la *reduction* (réduction) et au *refinement* (amélioration) dans le contexte des 3R, car des spécialistes de l'étude des animaux d'expérience sont associés à leur formation professionnelle et continue.

**OVF: Comment le principe 3R  
peut-il améliorer la qualité de la formation?**

Marcel Gyger: Le principe de la réduction contraint les chercheurs à planifier soigneusement leurs expériences sur animaux avec des outils statistiques appropriés. Ils peuvent ainsi estimer le bon nombre d'animaux nécessaires pour obtenir un résultat concluant. Ces estimations contribuent à éviter les répétitions inutiles d'expériences et à sauver ainsi la vie d'animaux. Il est aujourd'hui plus facile d'appliquer le principe d'évitement. La performance des ordinateurs et des réseaux permet actuellement de croiser les informations collectées durant des années d'expérimentation animale et d'établir ainsi des modèles qui remplacent l'animal de laboratoire.

**A propos de la personne:**  
Michael Hengartner est doyen de la Faculté  
des sciences naturelles et mathématiques  
à l'Université de Zurich et président  
de l'Association Recherche pour la vie.

**OVF: Comment aidez-vous les chercheurs  
à développer les compétences 3R?**

Michael Hengartner: Un élément important du développement des compétences 3R est une bonne formation dans ce domaine. L'Institut pour l'Etude des Animaux d'expérience de l'Université de Zurich offre une large palette de modules de formation professionnelle et continue intégrant les principes 3R. Mon groupe de recherche utilise dans son travail un nématode de 1 mm de long comme organisme modèle. Nous vivons donc au quotidien l'aspect «*replacement*» des 3R. Le nématode en question nous permet d'apprendre beaucoup sur les processus complexes dans l'organisme sans devoir utiliser des mammifères tels que les souris ou les rats. Enfin, il est souhaitable que les étudiants qui ne travaillent pas encore avec des animaux soient sensibilisés aux principes 3R.

**OVF: Quelle est la place impartie aux principes  
3R dans la recherche biomédicale?**

Michael Hengartner: La Déclaration de Bâle adoptée en 2010 a pour objectif de faire toujours appliquer dans la recherche biomédicale des principes éthiques tels que les 3R lorsque des animaux sont utilisés à des fins de recherche. Les chercheurs signataires du domaine des sciences de la vie se sentent engagés par les principes 3R. Les expériences sur animaux relevant de leur domaine de responsabilité sont planifiées et réalisées avec un soin tout particulier.

**A propos de la personne:**

**Thomas Cueni est secrétaire général d'Interpharma, association des entreprises pharmaceutiques suisses pratiquant la recherche.**

**OVF: Quels sont les acquis de l'industrie dans l'intérêt des animaux d'expérience?**

Thomas Cueni: L'industrie est parvenue à réduire fortement le nombre total des animaux d'expérience, notamment grâce à l'application systématique du concept 3R. En effet, bon nombre de méthodes de laboratoire rendant superflu le recours aux animaux sont aujourd'hui devenues routine. Ces dernières années, plusieurs méthodes de ce type ont pu en particulier s'établir dans le domaine de la toxicologie.

L'année passée, nous avons présenté le premier rapport annuel relatif à la Charte pour la protection des animaux signée en 2010 par les sociétés membres. Celles-ci s'y engagent à faire avancer la protection des animaux tant sur le plan des méthodes que dans la formation du personnel.

**A propos de la personne:**

**Marianne Geiser Kamber est présidente de la Commission des expériences sur animaux du canton de Berne et de la Commission d'éthique pour l'expérimentation animale des Académies suisses des sciences.**

**OVF: Quelle est la place de la méthode 3R dans le travail quotidien au laboratoire?**

Marianne Geiser Kamber: Seule une méthode qui a fait l'objet d'un examen critique et qui a été vérifiée peut être intégrée dans le travail quotidien au laboratoire. De tels examens, effectués par d'autres scientifiques, doivent faire partie intégrante du développement des nouvelles méthodes. Une nouvelle méthode doit donc être décrite en détail et compréhensible. De nombreuses publications scientifiques comprennent aujourd'hui un chapitre «Informations complémentaires» où l'on peut placer une description de la méthode. Le travail de relations publiques des chercheurs eux-mêmes, p. ex. lors de congrès, est très important pour faire connaître les nouvelles méthodes. En outre, des plates-formes présentant des films vidéo sur les méthodes ou les expérimentations sont d'ores et déjà disponibles en ligne, ce qui facilite l'introduction d'une nouvelle méthode à l'échelle mondiale.

**OVF: Quel est le rôle des commissions cantonales d'expérimentation animale dans l'application des principes 3R?**

Marianne Geiser Kamber: Les commissions cantonales d'expérimentation animale évaluent toutes les expériences causant des contraintes aux animaux et proposent à l'autorité vétérinaire cantonale d'accepter ou de rejeter les demandes. Le formulaire de demande pour effectuer une expérience sur animaux représente en lui-même un guide concernant l'application et le respect des principes 3R. Lorsque la planification de l'expérience se fait selon l'état actuel le plus avancé de la recherche, les principes 3R sont automatiquement pris en considération. Ce sont précisément les commissions cantonales d'expérimentation animale qui ont pour tâche de le vérifier.

**A propos de la personne:**

**Peter Bossard est membre fondateur et vice-président de la Fondation Recherches 3R et membre du Conseil de fondation d'Animalfree Research.**

**OVF: Comment la Fondation Recherches 3R met-elle à contribution son expertise?**

Peter Bossard: La Fondation Recherches 3R soutient des projets de recherche scientifique qui évitent, améliorent ou remplacent les expériences sur animaux. Il est en outre prévu qu'elle participe à l'avenir activement à la propagation de la philosophie 3R. Comme les nouvelles connaissances pertinentes pour les méthodes 3R ne sont pour ainsi dire «que» des sous-produits du travail quotidien de recherche dans les domaines les plus divers, une institution disposant d'une vue d'ensemble et veillant à faire connaître aux chercheurs des méthodes 3R prometteuses est indispensable.

*OVF: Vous vous engagez jour après jour pour le bien-être des animaux de rente et, en tant que femme politique, vous participez à l'élaboration de la législation. Pensez-vous que l'opinion publique est en train de changer vis-à-vis de l'animal? Quels sont selon vous les signes de l'évolution qui s'est opérée durant les trois années ayant suivi l'entrée en vigueur de la loi?*

«Oui, je suis convaincue que les hommes entretiennent aujourd'hui une relation plus responsable avec les animaux dont ils s'occupent. Ces dernières années, la législation sur la protection des animaux a apporté une contribution au débat essentiel sur la relation entre l'homme et l'animal, notamment en ce qui concerne les animaux de rente. Grâce à la prescription selon laquelle les veaux à l'engrais doivent disposer de fourrage grossier, les distributeurs offrent sur le marché une viande plus tendre et plus saine, car elle provient d'élevages respectueux des besoins des animaux.

Maya Graf, conseillère nationale et agricultrice bio

### En guise de conclusion

#### **OVF: Madame Egerszegi-Obrist, quel est votre vœu pour l'avenir de la philosophie 3R?**

Christine Egerszegi-Obrist: Il faut que le principe des 3R soit appliqué encore plus largement, qu'il soit intériorisé encore plus profondément par les scientifiques et qu'il soit mis en pratique sur place, au laboratoire. En dehors de la Fondation Recherches 3R, il faut aussi que les responsables qui accordent des fonds à des projets de recherche comportant des expériences sur animaux intègrent plus naturellement les 3R dans leur appréciation. En effet, l'idée et l'obligation de respecter les principes 3R sont aujourd'hui inscrites dans les principaux textes de loi.

Il ne suffit pas d'explorer et de développer de nouvelles méthodes; encore faut-il les faire connaître aux chercheurs et aux autorités compétentes et les rendre accessibles pour qu'elles puissent être appliquées. Cette continuation logique de notre travail requiert une extension du mandat de la Fondation, une augmentation des moyens financiers disponibles et une intensification de la collaboration entre tous les partenaires représentant la science, l'industrie, la protection des animaux et les autorités.

A l'occasion de son 25<sup>e</sup> anniversaire, la Fondation Recherches 3R a commandé une étude scientifique sur l'activité qu'elle a menée à ce jour; cet examen rétrospectif vise à établir quels sont les résultats des 130 projets de recherche qui ont bénéficié jusqu'ici d'un soutien s'élevant au total à 17 millions de francs. Les résultats de cet examen serviront de base pour déterminer la voie à suivre ces prochaines années.

L'objectif reste le même: la recherche conforme aux principes 3R doit conduire à une science de meilleure qualité avec moins d'expérimentation animale.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur la Fondation Recherches 3R à l'adresse Internet [www.forschung3r.ch](http://www.forschung3r.ch).

Les statistiques interactives de l'OVF sur les expériences sur animaux sont disponibles sous [www.tv-statistik.bvet.admin.ch](http://www.tv-statistik.bvet.admin.ch).



